



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 27 janvier 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès
MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan
ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie
NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ
VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Objet n°30 - Question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative aux travaux d'aménagements au Chemin du Pont

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative aux travaux d'aménagements au Chemin du Pont.

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs les Conseiller.ère.s,

Mesdames, Messieurs les membres du Collège communal,

Lors du Conseil communal du 30 septembre dernier, l'Echevin Hubaut, alors Conseiller communal posait une question concernant le plan de mobilité autour de la nouvelle grande surface qui s'est implantée au Chemin du Pont et le début des travaux d'aménagements au niveau de la voie cyclo-piétonne.

Monsieur Huart, Echevin de la mobilité à l'époque lui avait répondu que ceux-ci commenceraient à la mi-octobre.

Nous sommes le 27 janvier et rien n'a encore été entamé.

Or la situation dans ce quartier est de plus en plus problématique, voire dangereuse pour les usagers actifs :

- « Trottoirs » impraticables car boueux

- Véhicules des élèves de l'IFAPME garées sur ce même trottoir alors que des places sont disponibles Chaussée d'Ecaussinnes et sur le nouveau parking aménagé à cet effet (rappelons-le)
- Grosses remorques garées parfois le long de cette rue.

Les habitants du quartier des ABT et des rues avoisinantes se rendent à pied dans les commerces du Chemin du Pont et de nombreux cyclistes empruntent également cette voie. Autant les cyclistes que les piétons sont en danger !

Voici mes questions :

- Pour quelle(s) raison(s) les travaux d'aménagements n'ont-ils pas encore commencé ?
- A quelle date pouvons-nous enfin espérer les voir débiter ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin Pierre-Yves Hubaut répond à la question.

Merci Anne-Françoise pour ta question de cycle. Dans le cadre du plan d'investissement cyclable, on a reçu la commission vélo dans laquelle, tu siégeais à l'époque, donc cela me permet de remettre un peu dans le contexte cet aménagement d'une piste cyclo-piétonnes qui partirait d'ailleurs du sentier Saint Roch jusqu'au Chemin du Pont.

Pourquoi est-ce que je parle de ce plan wallon? parce que nous ne sommes pas les seuls autour de la table et qu'il y a plusieurs acteurs. C'est vrai que cela a été publié sur le site de la ville vendredi de mémoire.

Le retard est dû à deux éléments :

Le premier, c'est comme je le disais, nous ne sommes pas les seuls acteurs, il y a aussi le Colruyt qui s'est implémenté dans le cours des travaux. Donc, plutôt que de faire une piste piétonne, de laisser s'implanter le Colruyt qui aurait risqué de la dégrader, on a décidé d'attendre et pour cela on s'est tous mis autour de la table pour en discuter.

Maintenant, Colruyt est là, cela a été assez vite et donc les travaux ont repris aujourd'hui. Comme ça je réponds à tes deux questions : alors celle-ci aura plusieurs phases.

Cette fois-ci, c'est celle qui concerne uniquement la partie côté Colruyt. L'autre devrait débiter, on l'espère, en février.

Pour la partie côté Colruyt, on nous annonce trente-trois jours de travaux, sous réserve des intempéries et des retards éventuels.

Ce retard s'explique pour une deuxième raison : c'est une pénurie du matériau couleur ocre qu'on va utiliser pour que la piste cyclable ressorte mieux, il y a une différenciation entre les couleurs et c'est vrai que ce matériau ocre est produit par une entreprise qui accuse actuellement plus de deux années de retard et donc, pour ne pas faire patienter les usagers dont tu fais partie, on a décidé de trouver une autre solution, avec tous les acteurs autour de la table pour pouvoir le faire.

Madame la Conseillère Anne-Françoise Petit Jean réplique.

Merci pour ta réponse.

C'est vrai que la question comme je l'ai dit, a été envoyée avant que l'information n'arrive sur le site. Mais cette question du coup a été écrite, parce que les riverains n'ont pas été informés du début des travaux. Si les riverains avaient été informés, et bien ma question n'aurait pas eu lieu d'être.

Donc, du coup, on peut se poser la question de savoir : est-ce que des infos ont été mis sur le site suite à la question que j'ai envoyé ?

Ce que l'on espère aussi, c'est qu'un couloir de sécurité sera mis en place au niveau de la signalisation pour permettre aux piétons de circuler en sécurité pendant toute la durée des travaux, parce que dernièrement, une personne du quartier s'est blessée grièvement, justement à cause de ce manque de données. Et aussi que la déviation qui a été mise en place sera respectée par les automobilistes. Il est important de rappeler peut-être dans les communications, que dans les rues avoisinantes, tout comme dans le Chemin des Dames et du chevauchement de Binche, sont des voies destinées à la circulation locale et non pas au contournement et à la déviation.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Député-Bourgmestre,

Maxime DAYE